
Travailleurs des plateformes : un « Far West » à bout de souffle qui nous menace collectivement

Alors que la grève des livreurs travaillant pour la plateforme Deliveroo prend de l'ampleur, et alors que le modèle pratiqué par certaines plateformes se heurte de plus en plus violemment à ses limites, **l'U2P alerte sur l'imminence d'un désastre économique et social et appelle à une prise de conscience sans précédent.**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 19.08.33

Paris, 7 août 2019

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

Tirant parti des failles de la législation et d'une concurrence faussée en leur faveur, **ces plateformes, dont le modèle est fondamentalement déficitaire, règnent sur un véritable « Far West » en ayant recours à des indépendants qui sont dépendants à tout point de vue**, en lieu et place de salariés. Depuis les processus de recrutement maquillés en appel d'offre jusqu'au « salaire » — selon le propre mot des livreurs ! — qui baisse inexorablement, la marge de manœuvre de ces indépendants dans l'exercice de leur activité est tout simplement inexistante. **Micro-entrepreneurs sur le papier, salariés dans les faits, ils n'ont ni la liberté des premiers ni la sécurité des seconds.**

Le laisser-faire actuel produit d'ores et déjà des effets désastreux : d'un côté certaines plateformes contribuant pas ou peu au système fiscal et social et qui épuisent une main d'œuvre bon marché, de l'autre des entreprises de proximité créatrices de richesse et d'emploi, contributrices nettes du système fiscal et social, qui doivent lutter contre les risques d'asphyxie résultant de cette concurrence déloyale.

Pour Alain Griset, président de l'U2P : « *Derrière les noms sympathiques et les couleurs chatoyantes, il faut en finir avec la manière dont certaines plateformes exercent leur activité. Je connais l'aspiration des Français pour une consommation responsable, tenant compte des individus et contribuant au développement durable. J'en appelle donc au bon sens des consommateurs pour ne pas cautionner les dérives actuelles de certaines plateformes. J'en appelle également aux pouvoirs publics : il faut d'urgence rétablir des règles claires, équitables et qui s'imposent à tous de la même manière.*

L'artisanat, le commerce de proximité et les professions libérales regroupent 2,8 millions de chefs d'entreprise indépendants qui ont à cœur la qualité, la sécurité, le développement durable, la vitalité des territoires, la transmission de leurs savoir-faire. Je n'ai qu'un seul message : dès cet été, accordez-leur votre confiance ! »

L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,8 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises, à travers 5 organisations : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), ainsi que la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé. Pour en savoir plus : www.u2p-france.fr